

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Agence européenne de contrôle des pêches. Codification Abrogation Règlement (EC) No 768/2005 <a href="#">2004/0108(CNS)</a> Sujet 3.15.07 Contrôle et réglementation des pêches, des bateaux, des zones de pêche 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/0263(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Règlement
	Abrogation Règlement (EC) No 768/2005 <a href="#">2004/0108(CNS)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 043-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/8/13992